



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 29 mars 2018

Direction Générale Adjointe RESSOURCES  
PROSPECTIVE  
Direction Finances

Référent : Alain DALMASSO

Rapporteur : M. André-Luc SEITHER

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Commissions :

La loi fait obligation aux Services Publics Industriels et Commerciaux d'assurer, par une comptabilité autonome, leur équilibre financier.

En conséquence, après avoir soumis à votre appréciation le Budget Primitif de la Ville, il est demandé de bien vouloir examiner le projet de Budget Primitif du Service Assainissement, dressé pour 2018, dans le respect de l'article L. 2224-1 du Code général des Collectivités territoriales relatif à l'équilibre budgétaire et il est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente.

**APRÈS AVOIR EXAMINE**, chapitre par chapitre, ce document budgétaire,

**CONSIDERANT** que les sections d'investissement et d'exploitation s'équilibrent en dépenses et en recettes,

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- **DE PROCEDER** au vote chapitre par chapitre suivant le détail ci-annexé,
- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2018 du Service Assainissement,
- **D'ARRETER** ainsi qu'il suit la balance générale du budget,

EXPLOITATION	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
DEPENSES	6 111 600,00	1 895 406,25	8 007 006,25
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>6 111 600,00</b>	<b>1 895 406,25</b>	<b>8 007 006,25</b>

RECETTES	6 277 609,00	734 900,00	7 012 509,00
R 002 RESULTAT REPORTE			994 497,25

<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>6 277 609,00</b>	<b>734 900,00</b>	<b>8 007 006,25</b>
--	---------------------	-------------------	---------------------

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>TOTAL</b>
DEPENSES	7 559 088,50	1 034 900,00	8 595 988,50
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>7 559 088,50</b>	<b>1 034 900,00</b>	<b>8 593 988,50</b>

RECETTES	5 332 125,60	2 195 406,25	7 527 531,85
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE			1 066 456,65
AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>5 332 125,60</b>	<b>2 195 406,25</b>	<b>8 593 988,50</b>

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*